

./.

Mémoire présenté à l'Office de consultation
publique de Montréal concernant le projet
d'agrandissement de l'hôpital Ste-Justine

(1

Montréal, le 3 mars 07

M~~me~~ Catherine Chauvin
Présidente de l'O.C.P.M.
projet Ste-Justine
"Grandir en santé"

M~~me~~ la Présidente,

- "Pas dans notre cour" . . . svp pas au Nord de l'avenue Ellendale. Nous ne sommes pas opposés à ce projet d'agrandissement mais les responsables de ce dossier ont choisi la voie de la facilité sans se soucier des habitants résidents et voisins du quartier déjà présents avant la construction de Ste-Justine.

considérant cet environnement résidentiel naturel - cet habitat naturel humain - le quadrilatère formé par les Avenue Ellendale - chemin de la Côte Ste-Catherine - l'Avenue Decelles - la rue hudson - constitue la limite extrême à l'agrandissement ou à la modernisation de ce gigantesque bloc de béton, de briques et d'asphalte, au-delà duquel la décentralisation de Ste-Justine s'impose. On peut considérer une niche à long terme avec l'Université de Mtl et son plan d'aménagement du site Outremont.

Souvenez-vous que le quartier appartient d'abord aux citoyens résidents et voisins de Ste-Justine. L'oublier est une erreur impardonnable. Ste-Justine a une très mauvaise réputation auprès de son voisinage. Aujourd'hui elle veut nous endormir avec ce projet rose bonbons mais 18 années à proximité nous ont démontré que les autorités hospitalières sont elles-mêmes dépassées par l'amplitude de leur propre ,grossesse.

debout sur l'Avenue Ellendale qu'on se donne la peine de se tenir face au quartier et que l'on fasse ensuite volte-face pour regarder Ste-Justine de front et constater sa disproportion dans un environnement d'autre part humain. Ste-Justine est un monument monumental . . . que son excroissance pathologique se limite au Sud de l'Avenue Ellendale, un point c'est tout.

Voici quelques recommandations et suggestions :

- (a ... maintenir intact à tout prix le tissu résidentiel tampon au Nord de l'Avenue Ellendale.
- (b ... développez la portion disponible entre Ellendale Sud et Cte Ste-Catherine.
- (c ... ouvrez l'Avenue Ellendale jusqu'à Hudson tel. que c'était originalement, pur alléger le trafic automobile dans les artères avoisinantes.
- (d ... instaurez le plus tôt possible un système de navettes personnalisées aux besoins de Ste-Justine et desservant les quatre stations de métro du quartier - Outremont - U. de Mtl - Cte-des-Neiges - Plamondon.
- (e ... réduisez de 900 à 500 au lieu d'augmenter à 1500, le nombre d'espaces de stationnement pour encourager les automobilistes à utiliser d'autres moyens de transport. On nous parle de stationnements souterrains mais on ne tient absolument pas compte du mouvement, de l'achalandage, de la pollution de ces 600 nouveaux agresseur^s quotidiennement dans un tissu résidentiel tampon déjà fortement éprouvé. On oublie complètement le va-et-vient de tous ces véhicules pour venir et retourner. On parle ici de pollution visuelle, sonore, atmosphérique. Soixante ~~pour cent~~ ((60%)) plus de voitures dans un secteur résidentiel déjà saturé démontre le "je m'en-foutisme", l'ignorance, le manque de respect des responsables du projet d'agrandissement de Ste-Justine pour ses voisins, les résidents du secteur, voire même les citoyens du quartier.

Le système personnalisé de navettes permet :

- moins d'autos - moins de stationnement - moins d'achalandage - moins de bruit ;
- plus d'arbres - plus de verdure - au moins un Jardin, un vrai ... tout ça derrière et tout autour de Ste-Justine,

Ne traversez pas la rue; ne venez pas au Nord de l'Avenue Ellendale, sinon que pour y planter des arbres, des fleurs, un Jardin car il y a du vrai monde qui y habite.

merci

guy renaud



guy



1550, rue Metcalfe
bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6
Téléphone : (514) 872-3568
Télécopieur : (514) 872-2556
ocpm.qc.ca

Montréal, le mercredi 13 mars 2007

Mémoire présenté par M. Guy Renaud dans le cadre de la consultation sur le projet de modernisation du CHU Sainte-Justine, arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

Une pétition de 92 signatures accompagne le mémoire. La liste des signataires n'est pas reproduite ici. L'original du mémoire, incluant cette liste, est toutefois disponible pour consultation au bureau de l'Office de consultation publique de Montréal, situé au 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 à Montréal.

Merci de votre compréhension.

Montréal, le 01 février 2007

Madame Francine Senécal
Vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal
Conseillère municipale du district de Côte-des-Neiges
275 Est, rue Notre-Dame, suite R-134
Montréal, Québec H2Y 1C6
(514) 872-6124 / (514) 872-2938

Objet : Impacts négatifs des futurs agrandissements **au nord** de l'hôpital Sainte-Justine sur la qualité de vie du **quartier résidentiel** adjacent.

Chère Madame.

Nous, résidants et résidentes du **QUARTIER RÉSIDENTIEL** situé au nord de l'hôpital Sainte-Justine, signons la présente pétition pour vous alerter des impacts négatifs qui peuvent porter atteinte à la santé, la sécurité et la qualité de vie de notre environnement résidentiel.

Voici quelques-unes de nos constatations :

- 1- Nous sommes extrêmement inquiets et défavorables au changement d'usage**, de résidentiel à institutionnel, qui touche le terrain situé au coin nord-ouest de l'intersection des rues McShane et Ellendale. Complètement à l'extérieur du site de l'hôpital, cette incursion d'usages institutionnels, accompagnée de modifications de **hauteur** et de densité sur un îlot urbain résidentiel structuré et établi depuis les années 1950, vient à l'encontre des principes élémentaires d'intégration et d'harmonisation. Cette projection constitue une violation et une déstructuration flagrante de la trame urbaine exclusivement résidentielle du secteur nord de l'hôpital;
- 2- Disparition de la zone de transition** (espaces de stationnements au nord et à l'ouest) entre l'hôpital et les bâtiments résidentiels voisins. Ces espaces fonctionnent comme une zone tampon qui sert à atténuer les impacts négatifs provenant de l'hôpital tel que les ombres portées par la volumétrie gigantesque et massive des pavillons de 10 étages sur des résidences, majoritairement de 2 étages, les bruits des compresseurs et autres équipements mécaniques, etc;
- 3- Les hauteurs des bâtiments prévus auront pour effet de plonger dans l'ombre les résidences adjacentes** dont la majorité n'ont que deux étages. À proximité des habitations de basse densité, ces nouvelles constructions devraient obligatoirement avoir des hauteurs, au plus, égales à celles des bâtiments résidentiels déjà construits ou prévoir un plus grand recul (espace de transition) afin de gérer les inconvénients liés aux grands écarts de hauteurs;
- 4- La pollution sonore** provenant des multiples équipements mécaniques nécessaires au fonctionnement de l'hôpital, déjà inacceptable (de jour comme de nuit), va être accentuée par les nouvelles installations (ventilation, chauffage et climatisation) prévues pour les nouveaux bâtiments et les stationnements souterrains. Ces appareils et leurs bouches de rejet ou d'extraction devraient être disposés de manière à protéger la quiétude des habitants voisins;
- 5- La problématique de la circulation automobile et de la sécurité des piétons** dans notre quartier résidentiel, déjà préoccupante, sera amplifiée par les nouveaux stationnements souterrains destinés au personnel de l'hôpital dont les accès sont prévus à partir des rues résidentielles : McShane et Ellendale, adjacentes aux habitations abritant des personnes âgées et de jeunes familles avec enfants. Le scénario proposé devrait être révisé de manière à éviter que ces accès aux stationnements ne se fassent à partir de ces rues **RÉSIDENTIELLES** mais plutôt les relocaliser sur des artères à plus forte circulations automobiles tels que: Hudson et Côte Sainte-Catherine;
- 6- La coupe et l'élimination du peu d'arbres matures** existants autour de cette grande institution, pour faire place à une occupation optimale des terrains adjacents aux résidences, vient compromettre davantage la qualité de vie de ce secteur résidentiel. L'agrandissement de l'hôpital devrait prévoir et multiplier l'aménagement d'espaces extérieurs de qualité destinés au personnel, aux patients et aux visiteurs dans ces espaces tampon entre les usages institutionnels et celui de résidentiel afin de s'inscrire dans une perspective de développement environnemental sain et durable.

Si l'hôpital s'est donné comme slogan " GRANDIR EN SANTÉ", nous demandons que cela ne se fasse pas au détriment de la vocation **RÉSIDENTIELLE** de notre quartier. En somme, **il faut que cet agrandissement s'accomplisse dans une ville et un quartier qui doivent rester aussi en SANTÉ.**

Espérant avoir une écoute à nos inquiétudes, nous vous demandons, madame Senécal, avec nos remerciements anticipés, que les projets prévus soient modifiés pour que l'AGRANDISSEMENT EN SANTÉ de l'hôpital se fasse en harmonie et dans le respect de la population **RÉSIDENTANTE** voisine.

Comité des Résidents au Nord de l'hôpital St.-Justine

c.c. Monsieur Michael Applebaum, maire de l'arrondissement de CDN-NDG

(Voir la liste des signataires au verso)